

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du Conseil de Quartier de la Vallée de Fécamp

Date : 24/03/2026

Heure : 19h à 21h

Lieu : Ecole élémentaire 51 rue de Wattignies

Liste des Conseiller.ères de quartier de Nation-Picpus :

NOM	Prénom	Présence		Pouvoir
HEDEL	Anne	x		
LORIER	Armelle	x		
BARRE	Aurélien	x		
PERRAUDEAU	Chantal	x		
CRACIUNESCU	Daniela	x		
SAGASTUSY	Fernand	x		
BELTRAN	Jesse Jams	x		
BURKHALTER	Liliane	x		
DUBOIS	Nathan	x		
TETARD	Matthieu	x		
CERDAN	Michel	x		
PAME	Patricia	x		
EL BEKKAL	Rachida	x		
COUTET	Robert	x		
LOBIES	Ugo	x		
RENAUD	Yann	x		
OBERT SAUVAGNAC	Bianca		x	x
BONACORSI	Colette		x	
LUDIER	Nicole		x	
VERGIN	Patricia		x	
REBORA	Bruno		x	x
ROBERT	Véronique		x	x

Liste des Membres Associé.es et Invités Permanent.es présent.es à l'Assemblée Générale

NOM	Prénom
TRESOLDI-DIOUVARA	Giovanna
MAJER	Patricia
DEMAT	Marie Katell
OPEGORE CAMICT	Yanis
CHEFCHAOUNI	

Pôle démocratie locale – Mairie du 12^e : Lucie DOS SANTOS

En rouge : votes de l'AG des conseiller-es présent-es et les pouvoirs

En bleu : Demandes du CQ et réponses de la mairie Pôle Démocratie Locale (PDL)

Ordre du jour :

1. L'organisation du projet "Patrimoine et Histoire" de notre quartier et invitation de Philippe Fouquet de l'association "Histoire et Patrimoine"
2. Le budget définitif concernant le festival "On s'la Coule Douze"
3. Les sujets à débattre sur les projets Inter-Quartier
4. Le pigeonnier contraceptif
5. Fixation d'une date pour le pot d'accueil pour les nouveaux résidents du foyer ADOMA
6. Fixation d'une date pour l'animation végétalisation pour le potager rue de Charenton et les pieds d'arbres boulevard Poniatowski suivi d'un moment festif. Vote des budgets associés.
7. Questions diverses

En préambule, Michel Cerdan indique que suite aux résultats des élections d'arrondissement du 22 mars 2026, il serait opportun que les conseils de quartier du 12^{ème} aient un rapport apaisé sur les sujets soulevés avec tous et toutes les élu-es de la mairie du 12^{ème} sans distinction de leur parti politique.

Les sujets de concertation concernent tous les citoyens et il rappelle les droits et les devoirs de chacun à pouvoir être entendu selon les règles de la démocratie participative.

Les conseiller-es acquiescent en indiquant que le conseil de quartier de la Vallée de Fécamp a toujours fonctionné en prenant en compte dans leurs débats le point de vue de chaque conseillé-e conformément à la loi, notre conseil rassemble une grande diversité de modes de vie, de mode de transport, d'opinions. Les consensus qui sont obtenus après discussions respectueuses entre les membres et instruction des dossiers devraient mériter l'attention de la mairie et des opérateurs concernés

1. L'organisation du projet "Histoire et Patrimoine" de notre quartier et invitation de Philippe Fouquet de l'association "Histoire et Patrimoine"

Philippe Fouquet présente l'association Histoire et patrimoine qui a été créée en 2021, il indique qu'aujourd'hui l'association compte 400 adhérent-es avec la constatation d'un fort intérêt des habitant-es du 12^{ème} arrondissement de tout âge (jeunes et seniors).

Les activités proposées sont principalement des conférences et des animations avec des parcours dans les quartiers.

Concernant les conférences, il indique qu'elles sont accessibles à tous avec cependant des conférenciers de haut niveau. Elles sont gratuites pour les adhérent-es, il est demandé une participation aux non-adhérent-s. L'animation « Connaissez-vous bien votre arrondissement » avec 80% pour le 12^{ème} arrondissement et 20% pour les autres arrondissements.

Philippe Fouquet précise qu'il a présenté son association à d'autres conseils de quartier du 12^{ème}, notamment Les Jardins de Reuilly, Nation Picpus et Bel Air Nord.

Une animation conjointe avec un conseil de quartier requiert une participation financière de 350 €.

Michel Cerdan intervient pour présenter le projet porté par le CQ qui serait complémentaire aux activités de l'association Histoire et patrimoine.

Le projet du CQ repose sur un logiciel pour référencer le petit patrimoine du quartier de la Vallée de Fécamp <https://itinerary.desarrollogbl.es/fr/> avec possibilité d'extension aux autres quartiers du 12^{ème}. Quelques lieux ont déjà été référencés et deux plaques QR Code installées. Concernant le logiciel, son hébergement a fait l'objet de discussions avec la Régie de Quartier Fécamp du 12^{ème}, qui est favorable à son installation chez eux pour que nous puissions référencer le petit patrimoine de notre quartier, et ainsi saisir les informations des plaques QR CODE - il est accessible à tout moment et gratuitement soit par internet (nom proposé patrimoinesdequartier.com ou [fr](https://patrimoinesdequartier.fr)) soit par les passants devant les sites référencés par QR code.

Une cinquantaine de plaques est à prévoir, en effet le référencement a déjà été fait par Yann Renaud lors de la campagne initiée par la mairie de Paris en 2024. En ressource nous

pouvons également nous appuyer sur les archives concernant les cartes postales depuis le début du 20^{ème} siècle qui retracent le passé industriel du quartier, l'évolution des moyens de transport et des aménagements de la voirie. L'objectif est de faire connaître l'histoire de notre quartier aux nombreuses personnes intéressées par ces sujets, au regard d'une population vieillissante qui ne pourra plus transmettre et l'arrivée des plus jeunes curieux de découvrir le passé qui a construit notre environnement.

Ce projet pourrait être étendu à tout l'arrondissement.

Nous proposons donc à l'association de Monsieur Fouquet de s'associer au projet en proposant des publications à partir de ses propres sources (en mentionnant bien évidemment l'origine et les noms des auteurs et renvoyant vers leur site)

Une collaboration d'autant plus possible que le site du CQ a été conçu dès le départ pour une édition collaborative et dispose d'un outil d'administration adapté à cette édition partagée.

Signalons qu'également l'organisation en mai ou juin d'une visite guidée de l'église du Saint Esprit par Michèle le Creux, conseillère de quartier Bel Air et membre de l'association Paris historique. Nous diffuserons la date de cette visite dès que nous l'aurons.

Nous avons proposé à notre collègue de participer également à la plateforme patrimoinedesdequartier.com

Les conseiller-s remercient Monsieur Philippe Fouquet pour sa présentation et que nous nous rapprocherons de son association pour débattre des sujets à porter en commun.

Réponse du Pôle Démocratie Locale :

Le PDL prend acte de la volonté du CQ de ce projet et se renseigne sur :

- La possibilité de poser des plaques QR Codes dans l'espace public, notamment vis-à-vis de la politique de désencombrement de l'espace et les différentes questions auxquelles les CQ devront répondre (autorisations de pose, maintenance en cas de dégradation, questions sur le support et l'impression des QR Codes),
- La possibilité financière de passer par une entreprise telle que celle demandée,
- Les alternatives possibles pouvant être encadrées par la mairie (parcours culturels en cours/déjà créés dans le cadre du BP, valorisation des inventaires du petit patrimoine demandés par la mairie centrale...)

2. Le budget définitif concernant le festival "On s'la Coule Douze"

Pour rappel : Les propositions qui ont été soumises aux votes lors de l'AG du 5.02.2025

- Pour la participation des CQ et la tenue d'un stand / et d'une participation financière - oui à l'unanimité
- Pour la participation financière le vote définitif est reporté à la prochaine AG en attente des devis et de plus de précisions de la mairie.

Après avoir reçu les devis concernant le Festival "On s'la Coule Douze", après débats, est soumis aux votes :

Le devis de matériel d'ustensiles pour un montant de 730 € qui sera imputé sur le budget d'investissements.

Oui à l'unanimité

Pour le devis des T-SHIRT sur le montant total de 596,50 €, la participation retenue est de 200 € qui sera imputé sur le budget de fonctionnement.

Réponse du Pôle Démocratie Locale :

La commande sera donc effectuée sous peu, et les jeunes ainsi que les organismes participant à l'organisation du festival remercient le CQ !

Pour rappel, un groupe de travail est ouvert pour discuter de l'organisation du stand qui sera tenu par les CQ ce jour-là. Les inscriptions sont ouvertes pour le rejoindre sur la page du CQ VDF : [Conseil de quartier Vallée de Fécamp - Mairie du 12^e](#)

3. Les sujets à débattre sur les projets Inter-Quartier

James Beltrand trésorier du CQ rappelle des projets abordés lors de la réunion inter-quartier du 12 février 2026.

- Les kits de communication (intégrant des Eco cup, des badges en attente des devis et chiffrage qui devraient se situer entre 200 et 300€, toutefois, les CQ sont favorables à cet investissement.
- Matériel mutualisé pour tous les CQ pour les animations de quartier, en attente d'inventaire des besoins pour le chiffrage.

Réponse du Pôle démocratie locale :

Le PDL rappelle que le kiosque sur la place Felix Eboué a réouvert ! C'est un lieu géré par la MVAC et qui est dédié aux initiatives associatives et citoyennes. Nous vous encourageons donc à vous en saisir **en proposant des animations, des projets ou des événements**, dans lesquels le PDL vous accompagnera pour leur mise en place.

Toutes les informations relatives au Kiosque citoyen : <https://mairie12.paris.fr/pages/le-kiosque-citoyen-10563>

Le formulaire pour proposer des animations au Kiosque citoyen : <https://framaforms.org/proposition-danimations-pour-le-kiosque-citoyen-du-12e-1763547951>

- Financement d'environ 8 000 € d'une porte d'entraînement pour les pompiers de la caserne de Chaligny. **Cette proposition est soumise aux votes – Elle est votée Contre à l'unanimité au motif que les pompiers dépendent du ministère de l'armée de terre et qu'il a les moyens de financer le matériel pour les formations des pompiers.**

- L'achat d'un nouveau triporteur pour l'association « A vélo sans âge » est proposé pour agrandir leur flotte de véhicules pour transporter les personnes qui ont des difficultés à se déplacer, notamment pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux. Le montant du devis s'élève à 15 325 € qui se répartira entre les sept CQ sur les budgets de fonctionnement **Cette proposition est soumise au vote pour un montant de 2 200€ et elle est votée à l'unanimité.**

Réponse du Pôle Démocratie Locale : à la demande du CQ, le PDL peut inviter l'association AVSA pour venir présenter ses activités et animations que l'arrondissement.

4. Le pigeonnier contraceptif

Lucie Dos Santos rappelle qu'une réunion est prévue au jardin des 2 Lauriers 11 rue Claude Decaen le **jeudi 26 mars à 16h** avec Laëtitia Guihot du service Animal en ville de la Direction des Espaces Verts de l'Environnement et Mohamed Brigui, responsable territorial à la Direction de la Santé Publique. Cette rencontre permettra d'échanger autour de la problématique et la gestion des pigeons et rats dans le quartier.

Les conseiller-es indiquent que ce n'est pas un projet porté par le CQ, mais un signalement concernant la santé publique et qu'il n'est pas question que l'installation d'un pigeonnier estimé à 20 000 € et de 5 000€ pour l'entretien annuel soit à la charge financière du Conseil de Quartier qui dispose annuellement d'un montant de 8 264 € pour l'investissement et de 3 306 de budget de fonctionnement. Il s'agit effectivement d'un problème de santé publique notamment avec le nourrissage des pigeons qui génère la prolifération des rats dans le quartier et du bien-être animal concernant les aliments non adaptés donnés aux pigeons par les personnes qui les nourrissent.

Les CQ proposent de convier les personnes qui nourrissent les pigeons à une réunion pour les faire participer activement à l'implantation d'un pigeonnier.

Nous reverrons ce sujet à la prochaine AG avec les retours de la réunion du 26 mars 2026.

Réponse du Pôle Démocratie Locale :

[Compte-rendu des échanges de la réunion du 26.03 à 16h au Jardin partagé du 9/11 rue Claude Decaen avec les services de la Ville \(Directions des Espaces Verts et de l'Environnement, Direction de la Santé Publique, chargées de mission espaces verts + propreté + participation citoyenne\) :](#)

➤ En ce qui concerne **les pigeons** :

Constat d'une situation de prolifération, notamment liée au nourrissage observé au 57 boulevard Poniatowski. À ce stade, l'hypothèse d'installer un pigeonnier contraceptif semble difficile à financer pour la Mairie du 12. Par ailleurs, Laëtitia Guihot, chargée de mission Animal en ville à la Ville de Paris a rappelé que les pigeons sont des animaux très territoriaux. Ici, comme ils sont déjà installés dans des nichoirs et que tant qu'ils disposent de nourriture ils resteront sur place. Dans ces conditions, cette solution ne permettrait pas de traiter la cause du problème. Il semble plus pertinent de commencer par un travail de sensibilisation :

- Des supports de communication de la Ville de Paris sur le nourrissage des oiseaux ont été transmis aux CQ présent.es par mail et des impressions en seront faites pour être disposées sur les grilles du jardin.
- La MA12 se renseigne sur la mise en place d'un affichage pérenne.
- La MA12 opère une prise de contact avec le syndic pour se renseigner sur le(s) personne(s) nourrissant les pigeons de l'immeuble.

➤ En ce qui concerne **les rats** :

Mohamed Brigui du SMASH à la DSP a évoqué la possibilité de mettre en place un dispositif de boîtes à rats car le jardin n'est pas classé LPO. Avant d'envisager cette solution létale d'autres conseils du SMASH peuvent être mis en place avant (enlever les points d'eau, la nourriture etc.). Emma se renseigne auprès de la DEVE - Main verte sur le suivi de la demande de nouveaux bacs composteurs du CQ, qui peuvent être la source du problème.

- Nous avons également évoqué l'idée d'organiser avec le SMASH un événement de sensibilisation avec installation d'un barnum au jardin. Celui-ci pourrait se tenir aux beaux jours et permettre d'aborder plusieurs sujets : rats, moustiques, pigeons, cafards, etc. Il reste donc à définir la date et l'emplacement.
- Enfin, la Maison de l'animal en ville Jane Goodall organisera en juillet une semaine de programmation consacrée aux animaux dits « mal-aimés ». L'information sera relayée dans la newsletter de la Mairie.
- A été évoquée la possibilité d'organiser une réunion publique sur la thématique pigeons/rats/moustiques dans les mois à venir.

Ressource : page de la mairie sur les pigeons à Paris > [Pigeons : démêlez le vrai du faux sur ces oiseaux des - Ville de Paris](#)

5. Fixation d'une date pour le pot d'accueil pour les nouveaux résidents du foyer ADOMA

Suite au mail envoyé à la mairie le 9 mars 2026 par le groupe de travail du CQ concernant l'accueil des résidents provenant du foyer rue Beccaria au foyer rue des Fortifications géré par ADOMA, qui relève la situation de leurs conditions d'hébergement et de la non prise en compte de leur sécurité et de leur fragilité. En effet, la majorité des résidents sont âgés avec pour certains de graves problèmes de santé.

En réponse au mail du groupe de travail du CQ, Nous avons reçu une réponse de la mairie le 18 mars 2026 et nous les remercions, où il est indiqué que les services de la mairie ont convoqué les directions départementales d'ADOMA et de COALLIS que des travaux sont en cours avec plus d'intervenants, les boîtes aux lettres et la laverie sont accessibles.

Cependant rien n'est indiqué sur les mesures :

- D'hygiène et sanitaires soulevées, notamment sur les cafards, les punaises de lit, les souris et les rats.

- De sécurité, a priori les toxicomanes qui viennent squatter les couloirs la nuit sont toujours présents.
- Des demandes des résidents de disposer d'une salle culturelle et de prière et du marché le week-end.

Ainsi, les conseiller-es sont d'accord pour que le pot d'accueil se fasse à l'extérieur du bâtiment, soit sur le terrain du foyer, soit chez les boulistes. Toutefois en espérant qu'ADOMA intervienne pour pallier tous les problèmes rencontrés par les résidents.

Les CQ proposeront une date pour le pot d'accueil lors de notre prochaine AG.

A l'unanimité les conseiller-es se sont positionné-es pour déposer un vœu au prochain conseil d'arrondissement tel que :

VOEU DU CONSEIL DE QUARTIER VALLEE DE FECAMP VOTE A L'UNANIMITE DE L'ASSEMBLEE GENRALE DU 24 MARS 2026

Le Conseil de quartier Vallée de Fécamp souhaite attirer l'attention du Conseil d'arrondissement de la Mairie du 12eme sur la situation alarmante du foyer ADOMA de la rue des Fortifications.

Une centaine de résidents y ont été transférés depuis le foyer rue Becaria géré par Coallis. Ces résidents sont des personnes âgées, à très faible revenu et souffrant souvent de graves problèmes de santé.

Le déménagement forcé a été pour eux un véritable traumatisme.

Ils sont "accueillis dans des conditions indignes que nous avons pu constater :

- vétusté du bâtiment (qui était une construction provisoire),
- équipements qui ne sont pas aux normes de sécurité,
- envahissement par des rats, souris et punaises de lits,
- insécurité due à des intrusions de personne étrangères au foyer (toxicomanes,).

Nous demandons donc une mobilisation immédiate de la Mairie, des administrations et opérateurs concernés pour régler au plus vite ces graves problèmes et offrir des conditions d'accueil dignes aux résidents de ce foyer.

Réponse du Pôle Démocratie Locale :

Voici les éléments envoyés par mail le 03 avril 2026 par Damien Piquemal au groupe de travail du CQ sur le déménagement du foyer Beccaria au site des fortifications, suite à la transmission du vœu des CQ à ce sujet :

« Bonjour à toutes et à tous,

La Mairie du 12e accuse bonne réception de la demande de dépôt de vœu concernant le constat des conditions d'accueil des résident.es du Foyer Beccaria sur le site des

fortifications en cours, suite à l'AG du 24 mars 2026 du Conseil de quartier de la Vallée de Fécamp.

Vous trouverez ci-dessous quelques précisions du Pôle Démocratie Locale et de la Mairie du 12e concernant cette demande de dépôt de question orale/écrite transmise en date du 30 mars :

- La **méthodologie de dépôt de questions écrites/orales en Conseil d'Arrondissement par les Conseils de Quartier**, clarifiée par un mail envoyé par le PDL en mai 2025, préconise la transmission de ladite question "un mois avant la séance du CQ au PDL, et adressée à la Maire dans un document en pièce jointe, et dans un format rédigé avec un titre et des considérants, menant à une question synthétisant les enjeux soulevés par le Conseil de quartier".

Cette démarche donnera donc droit à "La Maire ou un-e adjoint-e de son choix [de] répond[re] en séance, dans le cadre d'une suspension et dans le respect du règlement intérieur du Conseil d'Arrondissement." Le prochain Conseil d'Arrondissement sera dédié à la nomination des adjoint.es et à l'élection de la prochaine Maire du 12e. De fait, pour des questions de délais et de mise en place de la nouvelle équipe municipale, **la question soumise par le Conseil de Quartier ne peut figurer à l'Ordre du jour de la séance du lundi 6 avril.**

- Considérant **le travail en cours avec la Mairie du 12e, ADOMA, Coallia, la Maison des Solidarités et les Conseils de quartier** ainsi que la **tenue d'une réunion le 10 avril 2026 avec ADOMA et la Mairie du 12e**, le PDL et la Mairie préconisent une relecture et retravail de ce vœu à la lumière des nouveaux éléments qui pourraient émerger de cette rencontre.

Pour rappel, Maëlys Gernier, chargée de mission logement, solidarité, lutte contre les inégalités et l'exclusion, avait répondu le 18 mars 2026 aux signalements du Conseil de quartier remontés par mail le 9 mars 2026, concernant :

- La fragilité des locataires Beccaria :

"Comme vous avez pu le constater, et comme mis en lumière dans le diagnostic social de la résidence Beccaria, la majorité des locataires sont âgés de plus de 65 ans, et près de 90 de plus de 80 ans. C'est la raison pour laquelle la mairie du 12e suit la situation avec la plus grande attention. Les élu.es du 12e sont conscient.es du déracinement que représente le relogement temporaire pour les résidents dont les repères sont situés dans le quartier d'Aligre, soucieux.ses de la fragilité des locataires et mobilisé.es dans leur accompagnement.

La Maison des solidarités du 12e, la Direction de la santé publique, le médiateur numérique de la Ville de Paris et les associations et acteurs locaux sont mobilisés pour mettre en œuvre toutes les actions d'accès aux droits/aller-vers qui seraient utiles aux locataires Beccaria installés temporairement aux Fortifications. Parmi ces associations, on compte A vélo sans âge ou encore Paris en compagnie qui interviennent spécifiquement sur la mobilité des personnes âgées ou à mobilité réduite. Nous sommes en lien également avec certains des médecins traitants des locataires Beccaria pour pouvoir proposer des créneaux d'affilée qui permettraient des départs groupés et réfléchissons aux solutions qui pourront être mises en place. La Direction de la santé publique de la Ville de Paris est mobilisée sur ce point."

- Les conditions d'accueil aux Fortifications (équipements défectueux, fuites d'eau, présence de nuisibles, sécurisation) :

"ADOMA a reconnu que l'état des logements récupérés par les précédents locataires ont nécessité davantage de travaux, plusieurs de leurs salariés étaient en arrêt maladie ce qui a retardé le nettoyage, des incompréhensions des locataires dans les circuits de signalement, des problèmes électriques avec le digicode. Dès lors, ils ont renforcé les effectifs des entreprises de chantier et de nettoyage par 2-3 salariés de leurs équipes. Par ailleurs, des pistes de négociation s'ouvrent pour pouvoir proposer de nouveaux logements individuels aux Fortifications.

ADOMA a confirmé avoir sollicité les prestataires adéquats pour que le digicode soit remis en état de fonctionnement, et mis en place un gardiennage le week-end du 7-8 mars sans que des désordres ne soient constatés."

Également, dès réception du vœu, la Mairie a sollicité ADOMA pour vous apporter des éléments de réponse sur les points suivants :

- Concernant la dératisation du site et sa sécurisation, ADOMA s'est engagé à conduire une nouvelle opération de dératisation suite à une sollicitation de la mairie en date du 30/03/26.
- Concernant la vétusté des Fortifications, la Mairie du 12e s'est exprimée contre l'utilisation du site à des fins de relogement des locataires Beccaria au démarrage du projet. Le site des Fortifications a malgré tout été retenu pour le relogement dans le cadre de ce dernier projet. Depuis, la Mairie du 12e n'a cessé de mobiliser les services pertinents et partenaires locaux pour accompagner au mieux l'ensemble des locataires. Par ailleurs, suite à la rencontre avec Jacques Baudrier, Eléonore Slama, la Direction du Logement de la Ville, Coallia et ADOMA du vendredi 6 mars dernier, de nouveaux efforts ont été engagés par ADOMA. Quotidiennement, ce sont 6 personnes présentes sur site : 3-4 ouvriers pour les travaux, 1 gestionnaire technique, et le responsable de site qui a un bureau sur place.

Concernant le point soulevé sur les normes de sécurité non respectées dans l'équipement, **la Mairie du 12e demande des précisions sur lesdites normes qui ne seraient respectées pour répondre précisément à la demande.**

Compte tenu de ces éléments, la Mairie du 12e suggère qu'il pourrait être opportun de reporter le dépôt de ce vœu à une prochaine séance du Conseil d'arrondissement, dont la date reste à définir.

La rencontre prévue le vendredi 10 avril sur le site des Fortifications offrira par ailleurs l'occasion d'échanger sur ce dossier avec les nouveaux et nouvelles adjoint·es concerné·es.

Au regard de ces nouveaux éléments, il peut également être pertinent de s'interroger sur l'opportunité de maintenir ce vœu en l'état.

Bien à vous, »

5 Fixation d'une date pour l'animation végétalisation pour le potager rue de Charenton et les pieds d'arbres boulevard Poniatowski suivi d'un moment festif. Vote des budgets associés.

Comme tous les ans une animation est organisée pour les plantations du printemps au potager de la rue de Charenton et des points à végétaliser dans la rue. Les entourages des pieds d'arbre boulevard Poniatowski ont été refaits en février après quatre ans d'attente, ils sont à revégétaliser presque entièrement.

Les dates retenues sont les Week-end des 9/10 mai ou 16 /17 mai, la date sera déterminée en fonction du temps qu'il fera.

Les besoins en achats chez Truffaut en plantes et matériel sont évalués à 300 € et les achats chez Leroy Merlin de matériel pour les plaques en bois en sérigraphies et accessoires à 150 €.

Ces deux propositions d'achats sont votées à l'unanimité.

6. Questions diverses

Aucune question diverse

La séance est levée à 21 heure

Annexe 1 tirée de l'AG précédente du CQ

Présentation du projet :

Valorisons les patrimoines naturels et urbains de nos quartiers

Description de la proposition

A Paris, le renouvellement de la population empêche la transmission des "mémoires des lieux" et nous sommes bien souvent totalement ignorants de l'histoire ancienne ou récente, "patrimoines modestes" des quartiers où nous vivons. Le projet consiste à installer des signalétiques in situ (façade/trottoir) sous forme de petites plaques avec un QR code permettant d'accéder directement par téléphone à une publication (texte, images, vidéos, documents pdf...) racontant le lieu où elle est située : histoire, anecdote architecturale, personnage y ayant vécu, arbre ou plantation remarquable, ...

Le site internet permet, à l'inverse, de découvrir de chez soi ces sites remarquables et préparer une promenade suivant ses thèmes d'intérêt.

Même en dehors des quartiers centraux, où de grands événements historiques sont expliqués par des plaques de bronze, les lieux à découvrir et les thèmes d'intérêt sont très nombreux. Exemples dans le quartier Vallée de Fécamp :

- La voie romaine de la rue de Charenton
- La célèbre histoire de Violette Nozières rue de Madagascar
- Le château de Bercy et son parc square Contenot
- Les bâtiments classés pour leur architecture.
- Le foyer des travailleurs africains boulevard Poniatowski qui accueille des grands écrivains africains.
- L'histoire du rue de Montreuil sous la rue de Wattignies
- Les plaques à la mémoire des enfants juifs déportés
- Récit par des témoins toujours vivants des déportations de la cité Edouard Robert
- Histoire de l'usine de cigarettes aujourd'hui cité Meuniers-Jardiniers
- Les arbres remarquables des squares, de la petite ceinture ferroviaire ou de la forêt de Vincennes
- La biodiversité de la petite ceinture ferroviaire

- L'histoire de la petite ceinture ferroviaire
- Origine des noms de rue et des personnages mentionnés (Général Daumesnil, Felix Ebo Michel Bizot ...)

Au-delà de la consultation par les habitants et les visiteurs, l'intérêt du projet réside aussi d sa réalisation, qui peut être partagée très simplement entre plusieurs contributeurs : éru écoles, associations, ... S'agissant de pat, il ne sera pas besoin de mise à jour des publications.

Une maquette du site a été réalisée sur une plateforme spécialisée dans les applications géolocalisés à édition participative en Espagne.

La maquette très sommaire recense plusieurs sites dans le quartier

<http://itinerary.desarrollogbl.es/fr/>



Des plaques métalliques QR codes imprimées par OTRAD (Avenue du Général Michel Bizot) ont été testées

L'attribution d'une adresse internet (URL) pour le site permettra de le promouvoir et rechercher des contributeurs.

Nom du site à déterminer par le CDQ

(patrimoinedesquartier.fr ?) La réalisation de nouvelles plaques QR permettra de mesurer l'impact du projet

Rappel des décisions en AG du 5 février 2026 Vote des budgets pour un logiciel pour plaques QR CODE signalant l'histoire de notre quartier

Michel Cerdan indique qu'il s'agit de mettre en valeur le patrimoine de notre quartier, ce projet de longue date refusé au budget participatif.

Toutefois, deux plaques QR code commandée chez OTRAD ont été installée et financée par le budget du CQ en 2023. Le serveur est basé en Espagne jusqu'à présent il était gratuit. La maquette est faite pour 18 GIGA. L'investissement serait de 278 €.

Pour les 25 à 50 points qui seraient à équiper en QR code un devis doit être demandé à OTRAD. D'autre part le CQ a reçu une offre de présentation de l'association histoire et patrimoine du 12^{ème} qui nous propose de venir nous rencontrer pour établir un partenariat visite et conférence **Site: www.histoireetpatrimoinedu12.fr**

Les CQ sont intéressés par cette démarche nous inviterons donc Philippe Fouquet à notre prochaine AG.

La proposition pour un investissement de 278 € est soumise au vote, elle est adoptée à l'unanimité.

Annexe 2 : Question remontée par mail le 29.03.2026 par Armelle au PDL :

Suite au signalement de camionnettes à contre-sens et au besoin d'une vigilance accrue à propos de la circulation durant la foire du trône, notamment sur le blvd Poniatowski :

Réponse du Pôle démocratie locale :

La situation signalée semble liée à l'attractivité de la Foire du Trône et aux reports de circulation que cet événement peut entraîner dans le quartier.

Coté Mairie du 12 nous avons demandé la reconduction du dispositif Paris Respire autour de la Foire pour essayer d'apaiser le secteur et de limiter au maximum les nuisances pour les riverain-es. À noter aussi qu'il s'agissait du premier week-end donc certains dispositifs vont encore se mettre en place progressivement dans les prochains jours.

L'idée est de rendre la circulation plus lisible et d'éviter que les véhicules des visiteur-euses ne traversent les rues résidentielles. Cela repose notamment sur deux orientations :

- la préservation d'une zone « riverain-es », avec des restrictions de circulation sur le secteur autour des rues Charles de Foucauld, Joseph Chailley, Marcel Dubois, Dodds et Laperrine (voir plan en PJ)
- l'organisation d'un flux visiteur-euses dédié avec une entrée depuis le boulevard Poniatowski vers la place du Cardinal Lavigerie pour accéder à la Foire puis une sortie orientée vers le périphérique pour limiter l'intrusion de véhicules dans les rues d'habitation. Cette sortie unique permet notamment aux visiteur-euses de déposer leur famille à proximité de la Foire avant d'aller stationner leur véhicule dans un parking.

Le dispositif prévoit aussi une fermeture renforcée de la route des Fortifications en particulier les week-ends, les jours fériés et pendant les vacances scolaires pour réduire le transit automobile aux abords immédiats du quartier et du bois.

L'objectif de la mairie du 12 est double : améliorer la tranquillité des habitant-es et faire évoluer, dans la durée, les habitudes de circulation et de stationnement autour de la Foire du Trône. Informations : <https://www.paris.fr/pages/paris-respire-2122>"

Chaque semaine, un point de coordination est mis en place avec la Foire du Trône où sont remontées les questions et points de vigilance entre autres, cela peut donc être transmis des CQ à la mairie pour faire remonter les remarques.

